

LE MINISTRE

6-4282
DECISION N°2019_____/MENETFP/CAB DU **25 JUL 2019** portant mutation des
Instructeurs de Formation Professionnelle de Base (IFPB) de la Formation
Professionnelle, issue des travaux de la Commission Nationale de Mutation (EXEAT)
session 2019

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- Vu :** la Constitution ;
- Vu** la loi n°92-570 du 11 septembre 1992, portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°93-607 du 02 juillet 1993 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
- Vu** le décret n°2017-45 du 25 janvier 2017 portant attribution des membres du gouvernement tel que modifié par le décret numéro 2017-596 du 27 septembre 2017 ;
- Vu** le décret n°2017-150 du 01 mars 2017, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Vu** le décret n°2018-614 du 4 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2018-617 du 10 juillet 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu** le décret n°2018-618 du 10 juillet 2018, portant Nomination des membres du gouvernement ;
- Vu** l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
- Vu** les résultats des travaux de la Commission Nationale de Mutation des Personnels Enseignants et d'Encadrements (EXEAT), session 2019 ;

DECIDE :

Article 1 : Les Instructeurs de Formation Professionnelle de Base, Catégorie B, Grade B3 dont les noms suivent sont mutés dans les établissements de la Formation Professionnelle conformément au tableau ci-dessous :

N°	NOM & PRENOMS	MATRICULE	EMPLOI	SPECIALITE	ETABLISSEMENT D'ORIGINE	ETABLISSEMENT D'ACCUEIL
1	BEUGRE HERMANN	395849H	IFPB	AFFUTAGE SCIERIE	AAP ODIENNE	CENTRE DE PERFECTIONNEMENT aux METIERS DU BOIS KOUMASSI
2	DANHO N'DJEKOU JOSUE SERGE	467571S	IFPB	MACONNERIE	CFP KOLIA	CENTRE DE FORMATION PROF KATIOLA
3	ADOKO ODI LOUIS VIVIEN	365441H	IFPB	MECANIQUE GENERALE	UMF MAN	CENTRE DE FORMATION PROF MAN
4	GOLI KONAN CONSTANT	377052A	IFPB	MENUISERIE CHARPENTE	CFP KOUTO	CENTRE DE FORMATION PROF AFOTOBO
5	DIARRA DJAKALIA	467582N	IFPB	MENUISERIE CHARPENTE	CFP KOLIA	CENTRE DE FORMATION PROF GUIGLO
6	SAGOU AKOTCHA OCTAVE	467834J	IFPB	MENUISERIE CHARPENTE	CFP KOLIA	CENTRE DE FORMATION PROF KATIOLA
7	BOKO ABENAN DUA MARTINE	403665H	IFPB	VIE FAMILIALE ET SOCIALE	CET AGBOVILLE	CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROF PORT-BOUET
8	OKA AMOIN ANGE GENEVIEVE	403772C	IFPB	VIE FAMILIALE ET SOCIALE	CFP GBON	CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROF PORT-BOUET

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le **25 JUL 2019**

AMPLIATIONS

MENETFP/CAB	01
IGNENETFP	01
DRH/SDGP-FP	01
DRETFP/DDETFP	33
MENETFP/ETS	76
CHRONO	02
INTERESSE	01



Kandia CAMARA